



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 7 juin 2019 à 17 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Arrivé après la 1 <sup>ère</sup> délibération
ENTRELACS	Bernard MARIN	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Départ après la 4 <sup>ème</sup> délibération
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Robert CLERC

**Absents excusés :**

GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD
SAINT OURS	Christian REBELLE
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

**Autres présents non votants :**

Pauline PALLUD	POLITEIA
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 mai 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 12 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 19 présents, et 20 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2019

Exécutoire le : 13 JUIN 2019

Affichée le : 13 JUIN 2019

Visée le : 13 JUIN 2019

### FONCIER

#### **Vente à la SCI DES PACOTS d'un ensemble de parcelles situées chemin Côte Jeandet et Chemin des Pacôts sur la commune d'Aix-les-Bains**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, Communauté d'agglomération, a déclaré d'intérêt communautaire, le 20 juin 2012, le projet d'extension de la zone d'activités économiques (ZAE) de l'Echangeur situé sur les communes d'Aix-les-Bains et de Grésy-sur-Aix.

La communauté d'agglomération a, par délibération du 09 novembre 2016, acheté à la commune d'Aix-les-Bains plusieurs parcelles, impactées directement par ce projet d'aménagement, ou permettant de futurs échanges avec des propriétaires concernés. Suite à la création de Chambéry-Grand Lac économie (CGLE), Grand Lac a transféré au syndicat, par délibération du 08 février 2018, les parcelles assiette de la future zone d'activité.

Madame et Monsieur Robert FALCOZ, propriétaires de parcelles situées dans l'emprise du projet, ont accepté de les vendre à CGLE, cession actée par délibération du Conseil syndical de GCLE en date du 24 avril 2019 (ci-annexée), sous condition que Grand Lac vende, à la SCI DES PACÔTS, des parcelles situées, hors de la zone économique et de tous projets.

Monsieur le Président informe que les parcelles, objet de cette vente sous condition sont situées chemin Côte Jeandet et chemin des Pâcôts sur la commune d'Aix les Bains et cadastrées :

Section	N° de parcelle	Contenance
AH	110	11 a 57 ca
AH	140	05 a 02 ca
AH	143	00a 32 ca
AH	145	02 a 58 ca
AH	147	01 a 55 ca
AH	149	01 a 55 ca
AH	152	01 a 45 ca
AH	155	03 a 74 ca
AH	276	47 a 05 ca
AH	379 (ex 282p)	51 a 48 ca
AH	381 (ex 283p)	47 a 81 ca
AH	288	33 a 83 ca
AH	290	02 a 28 ca
AH	301	33 a 50 ca
<b>Total</b>		<b>2 ha 43 a 73 ca</b>

L'ensemble de ces parcelles, d'une surface totale de 24 373m<sup>2</sup>, est classé en zone agricole au PLU de la commune (extrait cadastral ci-annexé).

Monsieur le Président indique à l'Assemblée, qu'afin de permettre la réalisation du projet d'aménagement précité, une promesse d'achat (ci-jointe) a été recueillie auprès de Monsieur Frédéric FALCOZ, gérant de la SCI DES PACÔTS, concernant les parcelles précitées prévoyant un prix forfaitaire de 36 559,50€. Une estimation de ces terrains a été demandée auprès du pôle d'évaluations domaniales, le 09 mai 2019.

Monsieur le Président propose de vendre à la SCI des Pacôts l'ensemble des parcelles ci-dessus, situées chemin Côte Jeandet et chemin des Pacôts sur la commune d'Aix-les-Bains au prix de 36 559,50 €.

La vente sera formalisée par acte administratif.

---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la cession des parcelles précitées à la SCI des Pacôts,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Aix-les-Bains, le 7 juin 2019

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 19
- Votants : 20
- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## **CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE**

### **Syndicat mixte**

#### **CONSEIL SYNDICAL**

##### **Conseil Syndical** **Session du 24 avril 2019**

Le vingt-quatre avril deux mille dix-neuf, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac Economie s'est réuni sous la présidence de Monsieur Xavier DULLIN, président de Chambéry-Grand Lac économie. La séance a été publique.

**Etaient présents** : Robert AGUETTAZ – Luc BERTHOUD – Eudes BOUVIER – Françoise CARON – Catherine CHAPPUIS – Aloïs CHASSOT – Robert CLERC – Dominique DORD – Jean-Marc DRIVET – Xavier DULLIN – Marina FERRARI – François FOURCHES – Marie-Pierre FRANCOIS – Yves MERCIER – Benoît PERROTTON – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD -

**Excusés** : Josiane BEAUD – Jean-Luc BERTHALAY – Jérôme DARVEY – Philippe DUBONNET – Pierre HEMAR – Sylvie KOSKA – Céline LAPOLEON – Jean-Marc LEOUTRE – Alain THIEFFENAT – Jean-Marc VIAL – Sylvie VUILLERMET

**Pouvoirs** : 2

Jean-Marc GOZZI à Eudes BOUVIER – Nicolas JACQUIER à Marie-Pierre FRANCOIS

**Nombre de membres en exercice** : 30

**Nombre de membres présents** : 17

**Secrétaire de séance** : Aloïs CHASSOT

**Assistaient également à la séance** : Patrice BLANCHOZ – Michel GOUDOUNEIX – Régis DORMOY – Justine REZVOY - Béatrice RUBEAU

Date de convocation : 18/04/2019

Date d'affichage :

Date de réception par la Préfecture :

**Délibération N° C19-33**

#### **PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DES SOURCES SUR LES COMMUNES DE GRESY-SUR-AIX ET AIX-LES-BAINS – ACQUISITION DE PARCELLES SUR LA COMMUNE D'AIX-LES-BAINS APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME FALCOZ**

##### **Rapport au Conseil Syndical**

Daniel ROCHAIX, Vice-président, Robert AGUETTAZ, membre du Bureau, Yves MERCIER, Conseiller Syndical, rappellent, qu'un projet de création du parc d'activités économiques des Sources a été lancé sur les communes de Grésy-sur-Aix et Aix-Les-Bains.

**Grand Lac a déclaré d'intérêt communautaire, le 20 juin 2012, des secteurs ayant un réel potentiel, dont celui situé en extension sud de la zone économique de l'échangeur sur le territoire des communes d'Aix-les-Bains et Grésy-sur-Aix.**

**Le projet d'aménagement du « PAE de l'Échangeur » vise 2 objectifs :**

- ✓ **viabiliser à moyen terme (2018) des terrains sur une surface d'environ 7 hectares cessibles, destinés à accueillir des activités économiques, plutôt à vocation industrielle, artisanale ou des PME de petite production, dans un contexte de forte pénurie de terrain économique à l'échelle de tout le territoire de Métropole Savoie,**
- ✓ **améliorer la desserte de la zone d'activités des «Combaruches» en la reliant directement, via la future zone d'activités, à l'échangeur de Grésy-sur-Aix.**

**Une étude de faisabilité a été menée en 2010, suivie en 2015 d'une étude environnementale. Parallèlement, les négociations amiables ont été engagées avec les propriétaires concernés en vue de l'acquisition des parcelles de terrain nécessaires au projet.**

**Madame Monique FALCOZ et Monsieur Robert FALCOZ ont donné leur accord pour la vente de parcelles leur appartenant situées sur la Commune d'AIX-LES-BAINS et cadastrées section AH n°40, 43, 97, 99, 103 et 105 d'une superficie totale de 18 076 m<sup>2</sup>, au prix de 144 608 €, conforme à l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat.**

**Cette acquisition, est assortie d'une condition particulière, laquelle prévoit que Chambéry-Grand Lac économie s'engage à utiliser les parcelles acquises dans le cadre de la ZAE de l'Echangeur et à ne pas céder ni mettre à disposition tout ou partie desdites parcelles pour une activité de négoce ou de commerce, de jardins ou de produits agricoles.**

**Par ailleurs, la vente définitive sera conditionnée à l'accord de cession par la communauté d'agglomération Grand Lac des emprises nécessaires au projet de la SCI des Pacots sur les parcelles cadastrées section AH n°110, 140, 143, 145, 147, 149, 152, 276, 282, 283, 288, 290 et 301.**

**Les frais d'actes, droits, taxes et honoraires générés par l'acte seront à la charge de Chambéry-Grand Lac économie.**

**La présente acquisition est exonérée de la perception des droits d'enregistrement et de publicité foncière en vertu de l'article 1042 du Code général des impôts.**

**Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1 : Approuve l'acquisition des parcelles appartenant à Monsieur et Madame FALCOZ situées sur la Commune d'AIX-LES-BAINS et cadastrées section AH n°40, 43, 97, 99, 103 et 105 d'une superficie totale de 18 076 m<sup>2</sup>, au prix de 144 608 €.**

**Article 2 : Précise que les frais, droits, taxes et honoraires générés par l'acte seront à la charge du Syndicat mixte.**

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

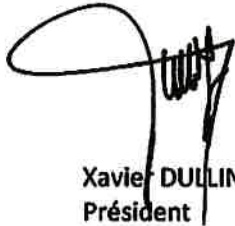
Affiché le

Berger  
Levrault

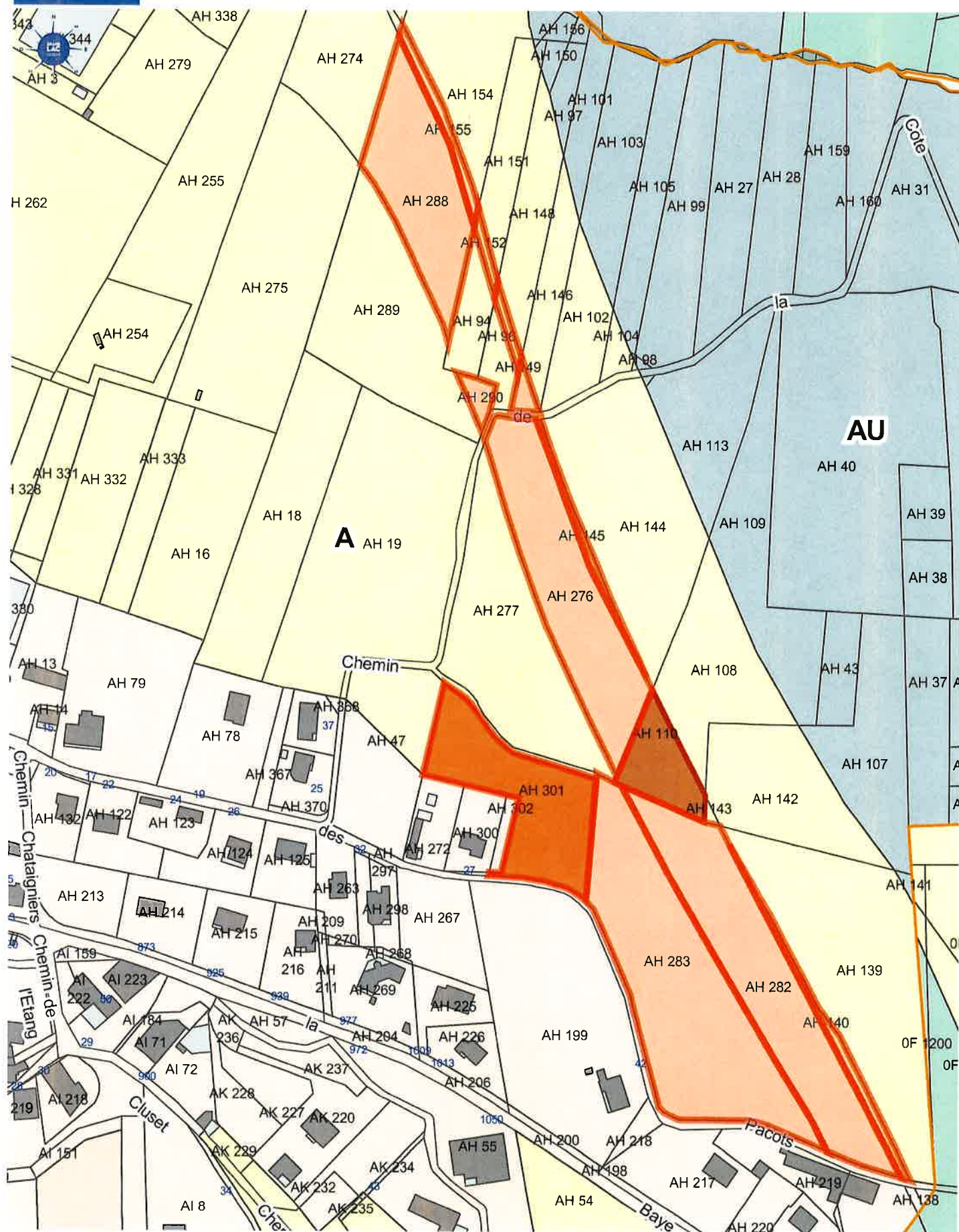
ID : 073-200075810-20190424-C1933-DE

**Article 3 : Autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.**

Fait à Le Bourget-du-Lac,  
Le 24 avril 2019



Xavier DULIN  
Président



Ce plan est fourni à titre indicatif.



**LEAS DEVIN**  
 SÉBASTIEN VINCENT  
 73100 AIX-LES-BAINS  
 Recenseurs d'usage PACO  
 \* Le Zénith \*  
 5, rue des Petits Bains  
 73100 AIX-LES-BAINS

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
 VILLE D'AIX LES BAINS et  
 COMMUNE DE GRESY SUR AIX  
 Section AH (Aix-les-Bains) - Section P (Grisey-sur-Aix)

**PROPRIETE DE GRAND LAC**  
**PLAN PROJET DE CESSION**

Parcelle cadastrée à l'adresse PACO  
 N°2529-01048 et N°2529-01047  
 Parcelle cadastrée à l'adresse PACO  
 N°2529-01048 et N°2529-01047

Projet de cession réalisé d'après le plan indicatif  
 "SMA-AIX-LES-BAINS-CL-PAO075-1076-Pan-annexe-annexes-PAI.dwg"  
 révisé par Sébastien Vincent le 05 Mars 2018 par email.

Levé d'état des lieux réalisé le 18 Février 2018  
 complété le 21 Février 2018  
 complété le 14 novembre 2017  
 Application cadastrale des bâtiments

Application cadastrale effectuée sous réserve d'une délimitation cadastrale avec les  
 propriétaires riverains.  
 La limite entre la servitude publique est précisée et ne peut être déplacée par acte d'alignement.  
 Proposition : Système de gestion Centre de l'ère 45 | Installation EPF en Mars 2018 (18-02-2018)  
 Adresse : Grand Lac

Dossier N° 19080-30160302    Dressé le : 5 Mars 2018    Minute : 17462018  
 Tél. 04 79 81 01 87    Fax 04 79 34 36 38    E-mail : leasdevin@leasdevin.fr  
 4, rue des Petits Bains / 73100 AIX-LES-BAINS / France



**PROMESSE D'ACHAT**

**Monsieur Frédéric FALCOZ,**

Demeurant à AIX-LES-BAINS (73 100) 45, passage des Pacots

Dénommé ci-dessous sous le vocable « Le promettant »,

Promet par la présente, d'acquérir, pour son compte ou pour le compte de toute société dont il serait le gérant et qu'il entendrait se substituer, auprès de **GRAND LAC Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, (SIREN 200 068 674)**, ci-dessous dénommée « Le bénéficiaire »,

En pleine propriété et sans réserve, les droits que GRAND LAC détient sur les biens suivants, sur le territoire de la Commune d'AIX-LES-BAINS :

Lieu-dit	SECTION	NUMERO	CONTENANCE (m <sup>2</sup> )	EMPRISE (m <sup>2</sup> )	RELIQUAT (m <sup>2</sup> )
Che Côte Jeandet	AH	110	1157	1157	NEANT
Che des Pacots	AH	140	502	502	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	143	32	32	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	145	258	258	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	147	155	155	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	149	155	155	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	152	145	145	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	155	374	374	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	276	4705	4705	NEANT
Che des Pacots	AH	282	5195	5148	47
Che des Pacots	AH	283	7125	4781	2344
Che Côte Jeandet	AH	288	3383	3383	NEANT
Che Côte Jeandet	AH	290	228	228	NEANT
Che des Pacots	AH	301	3350	3350	NEANT

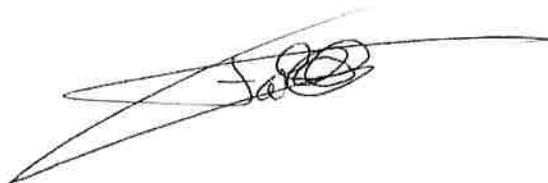
**Total : 24 373 m<sup>2</sup>**

À première réquisition du bénéficiaire, si la demande lui en est faite dans un délai de douze mois, et moyennant le prix forfaitaire de **36 559,50 €**.

**TRENTE SIX MILLE CINQ CENT CINQUANTE NEUF EUROS et CINQUANTE CENTIMES**

Fait à AIX-LES-BAINS, le *3 juillet 2018*

Signature du promettant ici, S.V.P. :



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Vente à la SCI DES PACÔTS d'un ensemble de parcelles situées Chemin Côte Jeandet et Chemin des Pacôts sur la commune d'Aix-les-Bains

---

**Date de transmission de l'acte :** 13/06/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/06/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2886 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190607-d2886-DE

---

**Date de décision :** 07/06/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions  
3.1.2. Acquisitions immobilières inférieures ou égales à 180 000 euros